



HACCP

SPITZ S.C.

Détergent assainissant désodorisant superconcentré

Propriétés

SPITZ S.C. est un détergent neutre sous forme superconcentrée (10 fois plus concentré qu'un produit traditionnel) aux propriétés assainissantes et désodorisantes. Il s'emploie quotidiennement pour nettoyer, assainir et désodoriser tout type de surfaces lavables. Il possède un parfum agréable, frais et durable à la menthe.

L'utilisation de SPITZ S.C. permet de rationaliser et de contrôler la consommation de produit, en évitant le gaspillage, de limiter l'encombrement des entrepôts, de simplifier le dosage et la manipulation du produit, de réduire les coûts de transport et de stockage. Il contribue en outre à réduire le volume de plastique destiné au recyclage.

Domaines d'application

SPITZ S.C. est indiqué pour le nettoyage et l'hygiène des sols, des parois, des articles sanitaires, des WC, des toilettes, des bennes à ordures et des surfaces lavables en général. Son emploi est indispensable dans les collectivités où une hygiène irréprochable est requise : écoles, hôpitaux, salles de sport, casernes, maison de retraite, hôtels, restaurants, bureaux, cantines, hangars, etc.

UNE DOSE
POUR 8-10 LITRES D'EAU

ASSAINISSANT

REDUIT LES GASPILLAGES

Mode d'emploi

SPITZ S.C. se présente en flacons doseurs de 1000 ml qui permet de préparer une solution prête à l'emploi avec une concentration précise de détergent.

Diluer 1 dose (20 ml = 2 cl) de SPITZ S.C. dans 8-10 litres d'eau (soit une concentration de 0,2%) et appliquer la solution ainsi obtenue à l'aide d'un mop, d'une serpillière ou d'une monobrosse.

SUPERCONCENTRES

SPITZ S.C.

Caractéristiques techniques

COMPOSITION	tensioactifs non ioniques, sels d'ammonium quaternaire, solvants hydrosolubles, parfums
ASPECT	liquide transparent bleu
ODEUR	menthe
DENSITÉ RELATIVE	1
MATIÈRE ACTIVE	35%
pH pur	7,5 ± 0,5
pH en utilisation	7,5 ± 0,5
SOLUBILITE DANS L'EAU	complète
BIODEGRADABILITE	les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n. 648/2004.

Autres informations

Danger - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. En cas de contact avec les yeux ou avec la peau: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement.

EMPLOI EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

Dans un flacon elles sont contenues 50 doses environ qu'ils permettent de préparer 400 - 500 litres de solution prête à l'usage.

Mesures de protection individuelle



Lunettes de sécurité



6 flacons doseurs de 1 litre